

**Intervention de Mme Christine BOUTIN, ministre du logement et de la ville  
en introduction de la réunion de ministres sur le développement urbain**

**25 novembre 2008 – Palais du Pharo à Marseille**

**Mesdames et Messieurs les ministres, chers collègues,**

**Madame la Commissaire** (*de la politique régionale de l'UE - Mme Danuta Hübner*),

**Monsieur le président de l'intergroupe Urban logement du Parlement européen**  
(*M. Jean-Marie Beaupuy*),

**Messieurs les Présidents et représentants du Comité des Régions,  
du Comité économique et social européen  
et de la Banque européenne d'investissement,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des autorités locales et de la société  
civile,**

C'est pour moi une joie et un honneur d'ouvrir cette journée.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour évoquer le sujet central du développement urbain. Central en effet, car notre rencontre s'insère entre la réunion d'hier sur le logement - que j'ai présidée - et celle de demain sur l'aménagement du territoire et la politique de cohésion. Nous savons combien ces thèmes sont intimement liés! C'est bien une approche globale et cohérente de la ville, que nous voulons - tous autour de la table - mettre en œuvre, désormais.

Nous l'avons déclaré haut et fort dans la Charte de Leipzig du 24 mai 2007 sous Présidence allemande. Nous avons dit : « Pour protéger et développer nos villes, il faut tenir compte à la fois et sans restriction, de toutes les dimensions du développement

durable : la prospérité économique ; l'équilibre social ; le respect des impératifs écologiques ».

Il s'agit donc d'un triptyque - économique, social et écologique. Si l'un des piliers manque, alors l'édifice s'écroule, l'avenir de nos villes est menacé !

Or, cet avenir c'est l'avenir de nos sociétés mêmes. Dans dix ans, près des deux tiers de l'humanité vont travailler, se déplacer, se loger, vivre dans une ville. C'est déjà le cas pour 70 % d'entre nous, sur le continent européen.

On sait aussi tous les défis posés par cette urbanisation généralisée : hyper spécialisation des quartiers, qui a conduit à éclater les fonctions de la ville : services, équipements, activités.. ; paupérisation de certains quartiers qui s'enferment sur eux mêmes ; pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores etc. Ca et là, des villes désagrègent la société, plus qu'elles ne la rassemblent...

Alors que la ville a justement pour vocation première de rassembler ! La ville est d'abord un projet politique, une communauté d'hommes et de femmes, animée par le désir de bien vivre ensemble.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si nous avons décidé de consacrer la moitié de la Charte de Leipzig, à la réintégration des quartiers défavorisés dans nos villes.

L'enjeu principal d'une ville durable est donc bien d'organiser la circulation des hommes, leurs échanges, l'interdépendance des quartiers, la possibilité pour chacun, quel que soit son niveau de richesse, d'accéder facilement aux services, à l'emploi, aux loisirs. Pour être durable, la ville doit donc - d'abord - être solidaire ! Tout découle de là et nous pourrons répondre en même temps aux impératifs de ce triptyque économique, social et écologique.

Nous devons repenser la ville à la mesure de l'homme. C'est un véritable « enjeu de civilisation » en ce début du XXI ème siècle.

Je suis particulièrement heureuse, au nom de la Présidence française, que nos travaux se placent sous les auspices de cette Charte de Leipzig, qui pose des jalons pour cette nouvelle approche, globale et cohérente, de la ville durable.

Mais après ce texte fondateur, quelle réalité ? Quelle mise en œuvre concrète ? Depuis mai 2007, beaucoup de travail a été accompli. Je pense notamment au Groupe de développement urbain, sous Présidence slovène puis Présidence française, qui a travaillé sur les outils, permettant de faire passer les principes de Leipzig, dans les politiques de nos Etats membres. On doit à ce groupe l'idée de créer un « Cadre de référence » pour la mise en œuvre de la Charte de Leipzig.

Pour avancer dans cette direction, il ne faut pas des normes supplémentaires, des contraintes et des obligations. Il faut une émulation réciproque. Il faut un échange entre nous sur ce qui se fait dans telle ou telle ville et qui pourrait en inspirer une autre, avec l'effet vertueux que cela aura - peu à peu - dans toute l'Union européenne.

Il ne faut pas non plus de cadre imposé « d'en haut » par les Etats. Non, il faut une réflexion collective, ouverte, entre Etats, collectivités locales, experts. Le but sera d'aboutir à un outil de questionnement et d'analyse, qui serait mis à la disposition des acteurs concernés, des villes, du secteur privé, des représentants des habitants.

Nous allons y revenir plus en détail tout à l'heure.

Parce que les élus locaux sont concernés au premier chef par cette démarche, je salue la tenue du Forum des villes dans quelques jours, les 2 et 3 décembre à Montpellier, qui réunira les acteurs locaux des villes, et d'abord les représentants du peuple, en vue d'échanger sur la ville durable et solidaire au quotidien.

Enfin, il semblerait pertinent que la mise en œuvre de la Charte de Leipzig fasse l'objet d'un suivi régulier, lors des rencontres des ministres du développement urbain et des acteurs locaux des villes, pour mesurer ensemble les progrès réalisés et les efforts à fournir encore !

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

A l'heure où la crise a fait son apparition sur notre continent, plus que jamais, nous devons défendre au quotidien une conception ambitieuse de la ville. Pour « refaire société » et nous prémunir de graves fractures sociales et territoriales.

Ce vaste chantier est la plus grande réforme de structure à venir. Elle conditionnera - j'en suis convaincue - le bien-être des hommes et des femmes de nos pays européens, la concorde sociale et le rayonnement futur de l'Europe.

Je vous remercie de votre attention.

Je passe la parole à ma collègue Fadela AMARA, sur le bilan de la mise en œuvre de la charte de Leipzig.